

Département des stages  
et de la sélection des élèves  
étrangers  
Contact : M Cosimo DI TURI  
Tél : 03 88 21 44 87 - [cosimo.di-turi@insp.gouv.fr](mailto:cosimo.di-turi@insp.gouv.fr)  
Et : [cyclesinternationaux2023@insp.gouv.fr](mailto:cyclesinternationaux2023@insp.gouv.fr)

# MÉMENTO

## PROCÉDURE DE SÉLECTION DES CANDIDATS AUX CYCLES INTERNATIONAUX DE L'INSP ET DES IRA

**ANNÉE 2023-2024**

- |      |  |          |
|------|--|----------|
| I.   | PRESENTATION DES CYCLES  | p.2 et 3 |
| II.  | DEROULEMENT DE LA PROCEDURE DE SELECTION   | p.3      |
| III. | CONTACTS AVEC LE DEPARTEMENT DES STAGES<br>ET DE LA SELECTION DES ELEVES ETRANGERS | p.7      |

## I - Présentation des cycles<sup>1</sup>

Cycles	Durée	Calendrier	Caractéristiques
Cycle international long  Cil	13 mois + 1 mois optionnel	1er septembre 2023 à septembre 2024	Destiné à de jeunes fonctionnaires d'administrations publiques étrangères, occupant des postes à responsabilité et dotés d'un réel potentiel d'évolution et d'influence.
	Phase d'accueil et de préparation au stage : 1 mois	Octobre 2023	
	Stage pratique dans une administration française : 3 mois	Octobre à décembre 2023	Ou Destiné à de jeunes actifs en début de parcours professionnel qui se destinent à une carrière dans le service public de leur pays.
	Scolarité commune avec les élèves fonctionnaires en formation initiale : 9 mois	Janvier à septembre 2024	Scolarité commune avec les élèves français.
	En option : Période complémentaire consacrée à la rédaction du mémoire de master et sa soutenance : 1 mois	Octobre 2023	Pour les élèves inscrits en master.
Cycle international de perfectionnement  Cip	8 mois	Décembre 2023 à juillet 2024	Destiné à des cadres expérimentés d'administrations publiques étrangères, occupant des postes à responsabilité (et dotés d'un potentiel d'évolution et d'influence)
	Phase d'accueil et de préparation au stage : 11 semaines	Décembre 2023 à février 2024	
	Stage pratique en administration : 7 semaines	Fin février à mi-avril 2024	Dans une administration française équivalente à celle du pays d'origine ou en cohérence avec le projet professionnel de l'élève
	Scolarité commune avec les élèves français en formation continue. NB : rédaction du mémoire de master et soutenance incluses 13 semaines	Mi-avril à juillet 2024	Scolarité commune avec des fonctionnaires français du Cycle Supérieur de Perfectionnement des Administrateurs en formation permanente

<sup>1</sup> Les fiches de présentation des cycles sont téléchargeables sur le site [www.insp.gouv.fr](http://www.insp.gouv.fr)

Cycle international des IRA  CiIRA	7/8 mois	Septembre 2023 à avril 2024 (sous réserve de la réforme des IRA en cours)	Destiné à des cadres intermédiaires (fonctionnaires ou agents publics) à fort potentiels étrangers en début de carrière ou déjà expérimentés désireux de diversifier leurs compétences et d'acquérir une capacité professionnelle en management de l'administration publique
	3 phases de scolarité commune avec les attachés stagiaires des instituts régionaux d'administration : - Phase initiale - Phase d'approfondissement - Phase de contextualisation 6 mois	Septembre 2023 à février 2024 ((sous réserve de la réforme des IRA en cours)	
	Stage pratique dans l'administration française 2 mois	Mars - avril 2024 (sous réserve de la réforme des IRA en cours)	Scolarité commune avec les fonctionnaires français

## II Déroutement de la procédure de sélection

La procédure de sélection se fait par l'intermédiaire de l'ambassade de France, avec, dans certains cas, l'intervention des administrations locales.

Un excellent niveau de français est exigé, quel que soit le cycle.

### 1ère phase : lancement de la campagne de promotion (Fin septembre)

La campagne de sélection débute par l'envoi aux ambassades d'un mail, assorti :

- d'un courrier de lancement à l'attention de l'ambassadeur,
- d'un rappel concernant la nouvelle procédure d'attribution des bourses
- d'un descriptif de la procédure de sélection (memento)
- d'un calendrier
- d'un kit de communication sur la campagne de sélection à diffuser par les postes **y compris sur leurs sites et pages Facebook**

### 2è phase : inscription en ligne des candidats (05/10 au 14/11/22)

**L'inscription des candidats se fait via internet impérativement ([www.insp.gouv.fr](http://www.insp.gouv.fr) )** entre le **05 octobre et le 14 novembre 2022**. Tous les candidats doivent être informés de cette étape incontournable.

Lors de la procédure d'inscription en ligne, les candidats complètent le dossier récapitulatif de leur candidature **en ligne** :

## **Lien d'inscription :**

<https://candidature-formation.insp.gouv.fr/registration/action592/info/>

En plus du formulaire, les 5 pièces justificatives sont demandées (photo d'identité, CV, lettre de motivation, copie du passeport ou de la carte d'identité, copie du diplôme le plus élevé et sa traduction en français le cas échéant). Il conviendra de les télécharger sur l'espace dématérialisé réservé à cet effet. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Une fois l'inscription effectuée, elle sera enregistrée automatiquement et il ne sera pas délivré de reçu. Les candidats devront donc conserver leur numéro de dossier.

***NB:** Dans un petit nombre de pays, les administrations locales désignent la liste de leurs ressortissants autorisés à candidater aux cycles internationaux INSP et IRA. Pour les candidats issus de ces pays, en plus de l'inscription en ligne, le dossier d'inscription devra être adressé en version papier à l'administration de leur pays chargée de la pré-sélection, pour être pris en compte. Les administrations locales se réservent un droit de regard sur les inscrits afin d'effectuer un tri au vu du nombre très importants de candidatures.*

### 3<sup>e</sup> phase : sélection des candidats sur dossiers par l'INSP (19/11 au 2/12/22)

Après clôture de la séquence d'inscription en ligne, l'INSP (département de la sélection des élèves étrangers) analyse les candidatures reçues. L'INSP établit une pré-sélection des admissibles aux tests écrits. Tout dossier incomplet (documents manquants ou non conforme) à l'issue de cette phase sera automatiquement rejeté.

**RAPPEL : seuls les candidats non-français peuvent s'inscrire à la sélection. Les personnes bénéficiant d'une double nationalité française sont exclues de la sélection. Les candidats ayant déposé un dossier de demande d'acquisition de la nationalité française au moment de leur inscription ou durant le processus de sélection sont exclus de celui-ci.**

### 4<sup>e</sup> phase : Transmission aux ambassades des listes des candidats admissibles pour convocation aux écrits (semaine du 5/12/22)

L'information aux candidats sur les suites données à leur dossier est assurée par l'ambassade de France.

Les listes des candidats retenus dans chaque pays pour passer les tests écrits ainsi que leur dossier d'inscription sont transmises à chaque ambassade, accompagnés des dossiers dématérialisés des candidats, durant la semaine du 5 décembre 2022.

L'ambassade convoque les candidats aux tests écrits. Elle informe les candidats non retenus par mail au moyen de la liste des adresses mail fournies par l'INSP.

5<sup>e</sup> phase : organisation des tests écrits par les ambassades  
(09/01 au 15/01/23)

Les ambassades organisent les épreuves écrites, le jour de leur choix, durant la semaine du 9 janvier au 15 janvier 2023.

**L'accueil et la surveillance des candidats est à la charge des postes.**

L'INSP transmet aux ambassades par voie sécurisée avant le 16 décembre 2022 quatre tests de sélection (un test d'expression écrite, un test de réflexion et de connaissances, un test de spécialisation en « Relations internationales » et un autre en « Administration Comparée et Gestion Publique »).

*Important : Pour assurer la confidentialité des épreuves, les tests reçus par voie sécurisée doivent être conservés sous pli fermé jusqu'au jour de l'épreuve.*

**Chaque candidat doit passer trois tests.** Ils se déroulent en une seule épreuve d'une demi-journée (4 heures). Les candidats n'ont accès à aucun document support ou téléphone portable. Du papier blanc peut être mis à leur disposition à utiliser comme brouillon.

Durant l'épreuve ou à l'issue de celle-ci, les candidats ne doivent en aucun cas quitter la salle avec un énoncé des tests ou un brouillon. Les énoncés et les brouillons sont récupérés à la fin des épreuves.

- **Test d'expression écrite** - Durée : 1h.

Objectif : s'assurer que le candidat aura le niveau suffisant pour être en mesure de suivre les cours et profiter pleinement des enseignements de l'INSP et du stage pratique.

- **Test de réflexion et de connaissances** - Durée : 1h30.

Objectif : évaluer les connaissances de base et les capacités de réflexion, de raisonnement et d'argumentation par un essai rédigé à partir de deux questions au choix.

- **Test de spécialisation** - Durée : 1h30.

Le candidat choisit un test parmi deux proposés : « Relations internationales » ou « Administration Comparée et Gestion Publique ».

Objectif : évaluer les connaissances dans le domaine de compétence particulier du candidat par un QCM et des questions à réponse courte.

**NB : le choix du test par le candidat sera celui de son choix de filière s'il intègre le CIP.**

Les candidats présélectionnés pour le test écrit et présents en France durant la période composeront dans les locaux de l'INSP (Paris ou Strasbourg), sur convocation.

[6<sup>e</sup> phase : envoi dématérialisé à l'INSP des copies par les ambassades \(=> 22/01/23\)](#)

Les **copies dématérialisées** sont transmises par voie sécurisée par les ambassades à l'INSP en format pdf, **au plus tard le 22 janvier 2023**. Une fiche de synthèse les accompagne listant les candidats. Celle-ci permet à l'INSP de connaître le nombre réel de candidats ayant composé.

Le dossier papier est conservé à l'ambassade un an avant destruction.

Pour toute question, merci de contacter : [cyclesinternationaux2023@insp.gouv.fr](mailto:cyclesinternationaux2023@insp.gouv.fr)

[7<sup>e</sup> phase : correction des copies de tests \(23/01/2023 au 03/03/2023\)](#)

L'INSP réceptionne l'ensemble des copies et les répartit parmi les correcteurs via un échange sécurisé.

Les copies corrigées et les notes attribuées sont restituées à l'INSP pour le 3 mars 2023.

[8<sup>e</sup> phase : renvoi des notes des tests aux ambassades \(à partir du 13/03/23\)](#)

La liste des candidats admissibles à l'oral et le relevé des notes de tests écrits est envoyé à chaque ambassade dans la semaine du 13 mars 2023. Il inclut, le cas échéant, celles des candidats ayant composé à Paris ou à Strasbourg.

[9<sup>e</sup> phase : entretiens de sélection réalisés par les ambassades \(13/03/2023 au 09/04/2023\)](#)

Les ambassades convoquent les candidats admissibles et les auditionnent afin de connaître leur motivation et leurs capacités d'adaptation à une formation de haut niveau en France. Un filtre de sélection supplémentaire peut être choisi pour réduire le nombre de candidats, en fonction des spécificités locales (ressortissants d'un ministère particulier, profils recherchés dans l'administration locale, âge des candidats...)

Le jury des auditions se compose d'au moins 2 personnalités, choisies au sein de l'ambassade (chancellerie ou COCAC). D'anciens élèves des cycles internationaux de l'ENA/INSP peuvent être intégrés au jury, le cas échéant.

Les oraux se déroulent entre le 13 mars 2023 et le 9 avril 2023.

A l'issue des auditions, l'ambassade produit, en lien avec DDD/GOUV pour l'attribution des bourses Cil, une liste des 7 meilleurs candidats qu'elle a retenus, par ordre de préférence et par cycle, incluant une liste d'attente d'un ou 2 élèves par pays.

La fiche de proposition par pays est renvoyée à l'INSP sur la boîte [cyclesinternationaux2023@insp.gouv.fr](mailto:cyclesinternationaux2023@insp.gouv.fr) pour le 16 avril 2023.

### 10<sup>e</sup> phase : l'admission (début mai 2023)

Le comité de sélection finale de l'INSP, présidé par sa directrice, et composé de la directrice des stages et d'un de ses adjoints ainsi qu'un représentant au moins des IRA, arrête la liste des candidats admis aux cycles de l'INSP et des IRA, assortie d'une liste complémentaire destinée à faire face au désistement d'un ou plusieurs candidats avant le début des cycles.

Les résultats d'admission sont communiqués à chaque ambassade qui informe les candidats. Aucun quota par nationalité n'est fixé au préalable, seule la valeur individuelle des candidats est prise en compte dans les décisions d'admission.

Après information aux lauréats de leur admission, un contact s'établit entre les lauréats, l'INSP et, le cas échéant, Campus France pour la mise en place des bourses. Les candidats admis sans bourse du gouvernement français le sont sous réserve d'un autre moyen de financement dont ils devront attester la nature et le montant avant le début de la formation.

### 11<sup>e</sup> phase : confirmation de participation des candidats :

Les lauréats de la sélection des cycles internationaux de l'INSP retournent à l'INSP le bulletin-réponse confirmant leur participation au cycle ainsi que la preuve de ressources suffisantes dont ils disposeront pour financer leur scolarité et leur séjour en France (1 500€/mois durant tout leur séjour). La date butoir de retour des dossiers CIL est fixée au 30 juin 2023 et celle du CIP 29 septembre 2023.

Les lauréats de la sélection au CiIRA retournent leur bulletin-réponse à l'IRA d'affectation avant 30 juin 2023 confirmant leur participation au cycle, ainsi que la preuve de ressources suffisantes dont ils disposeront pour financer leur scolarité et leur séjour en France.

Dans le cas où un candidat admis se désiste ou demande un report de scolarité, l'INSP en accord avec DDD/GOUV et sur la base de la liste complémentaire précédemment définie, choisira le ou la candidate qui prendra la place de celui ou celle qui fait défaut.

### III Contacts

	Nom	Fonction ou service	Téléphone	Adresse électronique
Pour l'INSP	Christelle LAUX	Cheffe du département des stages et de la sélection des élèves étrangers	03 69 20 48 84	<a href="mailto:Christelle.laux@insp.gouv.fr">Christelle.laux@insp.gouv.fr</a>
	Cosimo DI TURI	Gestionnaire du recrutement et de la sélection des élèves étrangers	03 88 21 44 87	<a href="mailto:Cosimo.di-turi@insp.gouv.fr">Cosimo.di-turi@insp.gouv.fr</a>
Pour les IRA	Pour les CiIRA exclusivement : Faustine BENTABERRY Ou Anis MALOUCHE Ou Sandra SENICHAULT	Responsable des projets internationaux à la DGAFP	01 55 07 41 51	<a href="mailto:faustine.bentaberry@finances.gouv.fr">faustine.bentaberry@finances.gouv.fr</a> <a href="mailto:anis.malouche@finances.gouv.fr">anis.malouche@finances.gouv.fr</a> <a href="mailto:sandra.senichault@finances.gouv.fr">sandra.senichault@finances.gouv.fr</a>

Site internet :

[www.insp.gouv.fr](http://www.insp.gouv.fr)

[www.fonction-publique.gouv.fr/cycle-international-des-instituts-regionaux-dadministration-ciira](http://www.fonction-publique.gouv.fr/cycle-international-des-instituts-regionaux-dadministration-ciira)